





Entre patrimoine historique

Et vallée verdoyante



A la rencontre de l'Anille

Chemin balisé en jaune – 8,5 km

Départ dans la cour du **Château de Courtenvaux**. Franchir la barrière entre l'orangerie et les écuries. Monter le sentier jusqu'à la départementale 182. Tourner à droite sur la route puis le 1^{er} chemin sur la gauche. Descendre vers **la Haute Barre et le Tertre**. Traverser la route D303 au lieudit **La Couarde**, passer une première fois **l'Anille**, suivre le balisage vers **le Pêle**, monter sur le plateau et tourner à droite vers **la Borde Ponvert**. Descendre le chemin et tourner à droite en direction de **Vilhémont** et du **Moulin Guillaume**. Au moulin, traverser la passerelle du gué au-dessus de **l'Anille** puis remonter pour croiser la route D303. Prendre la direction du centre-ville jusqu'au chemin de **la filature** (rue Elie Savatier) sur votre droite. Suivre le chemin le long de l'ancienne filature, descendre vers le quartier de **Courchet**. Se diriger vers les gymnases et l'avenue de Courtenvaux. Entre les deux terrains de foot franchir la porte « aux Lions », longer derrière le but droit du stade et passer sur le ruisseau, le suivre jusqu'au plan d'eau puis remonter dans la cour du Château.

Les bois

Chemin balisé en bleu – 4,5 km

Départ du **portail de Lions**, avenue de Courtenvaux. Franchir le Portail, tourner à gauche sur le sentier qui longe la route et continuer jusqu'au panneau de départ du sentier sportif. Tourner à gauche, traverser la route et franchir le talus pour entrer dans les bois de **la Nouette**. Suivre le balisage bleu en boucle et redescendre en direction du château. Au milieu de la grande allée bordée de platanes, tourner à gauche sur le sentier qui traverse la prairie. Franchir le ruisseau, tourner à gauche puis à droite avant la route et suivre le balisage bleu. Au croisement avec la D182, redescendre sur droite, franchir la barrière du parc du château et tourner à gauche pour suivre l'allée des Lions qui revient jusqu'au portail.

Par monts et par vaux de Sarthe en Loir-et-Cher

Chemin balisé en vert :

- ❶ Grand circuit – 11 km
- ❷ Petit circuit – 7,5 km

Départ des deux circuits **place Jean Dufournier**, prendre la direction de Trôo. Après le 2^{ème} pont sur la Brayre, appelé **Pont Rouge**, descendre à droite traverser la D8 au lieudit **la Détourne**. Continuer sur la gauche

vers **la Grande Godelinière**. Au croisement, prendre à gauche, suivre le balisage vert et descendre vers **Cellé**. Traverser la **place de l'église** (jolie petite église faisant face aux anciennes boutiques d'artisans). Traverser le ruisseau **la Gravelle**, continuer sur gauche pour la boucle du grand circuit ❶ ou sur droite pour le petit circuit ❷.

❶ **Boucle du circuit de 11 km** : Monter la route, au croisement tourner à gauche puis le chemin sur gauche. Prendre sur gauche sur la route puis sur droite vers **L'Archidiacrerie**. Monter le chemin, passer devant les caves et continuer sur le chemin à gauche, faire la boucle et redescendre au lieudit **La Vairie**. Tourner à droite et reprendre le chemin sur gauche jusqu'au **bourg de Cellé**.

❷ **Circuit de 7,5 et retour du ❶ circuit de 11 km** : Passer devant la mairie, **traverser la Gravelle** et tourner à gauche dans le lotissement, puis à gauche sur la D94. Prendre à droite à **la Croix** et continuer sur le chemin jusqu'au plateau, tourner à gauche puis à droite et redescendre par **la Auderie** pour revenir sur Bessé.

Les bonnes pratiques du randonneur



- ✓ Restez sur les sentiers
- ✓ Respectez la nature
- ✓ Tenez vos chiens en laisse
- ✓ Ramassez vos déchets

Ne pas jeter sur la voie publique